

Premier feuillet

AN 1878

DÉPARTEMENT
DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

CANTON

de Saint André

Commune de Saint André

Arrondissement du Tribunal de 1^{re} instance
DE BORDEAUX

Registre des Décès

NOTA. — MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur de la République. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

Nous, Juge commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre, contenant *Vingt six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Décès dans la commune de *Saint André de Cubzac* pendant l'an 1878.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1877.

J. Lafont

Du 4 Janvier

Anne Galinon
32 ans

Du quatre Janvier mil huit cent soixante
deux huit à trois heures de soir.

Acte de décès de Anne Galinon, sans profession, âgée
de quarante deux ans, décédée ainsi que nous nous en sommes
assurés à trois heures de matin, au lieu de Lestabat, commune
de St André de Cubzac, en sa demeure, avec dans cette commune,
marier à Pierre Lirot, cultivateur, par lequel elle demeurait,
fille de Michel Galinon, et de Anne Darrouzat, décedés.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Arnaud Galinon,
cultivateur, âgé de quarante quatre ans, fils de la décedée, demeurant
à Chersac, et par le sieur Pierre Barry, garde champêtre, âgé
de cinquante trois ans, demeurant à Lestabat de Cubzac, nous
avons rédigé le présent acte qui le second témoin a signé avec nous
après lecture, et non le premier qui a dit ne savoir.

Contable suivant la loi par moi Jean Michel Cartant,
Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

A. M. Galinon

Du 9 Janvier

Pierre Charb.
Milhar
70 ans

Du neuf Janvier mil huit cent soixante deux
huit, à neuf heures de matin.

Acte de décès de Pierre Charb. Milhar, ancien gruffier,
âgé de soixante deux ans, décédé ainsi que nous nous en sommes
assurés hier à huit heures de soir, au lieu de St André de Cubzac,
en sa demeure, célibataire, né à Bordeaux, fils de Pierre
Milhar et de Elisabeth Milhar, décedés.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Georges
Girard, cultivateur, âgé de cinquante ans, et par le sieur
Jean Bourreau, commis de la mairie, âgé de soixante
trois ans, habitant de cette commune, nous avons

redigé le présent acte que le second témoin a signé
avec nous après lecture, et non le premier qui a dit
ou s'écrit.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant
Maire de St André de Lubac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

J. Groussard *J. M. Castant*

Du onze janvier mil huit cent soixante
deux huit, à dix heures du matin.

N^o 3
Du 11 janvier
Raymond Vigé
11 ans

Acte de décès de Raymond Vigé, tombé
de cinquante cinq ans, décédé ainsi que nous venons
somme assés lui à son heure de loi, au lieu de la Casse
commun de St André de Lubac, en sa commune, en son état
commun, marié à Catherine Brochet, avec laquelle il
cohabitait, fils de Pierre Vigé, décédé, et de Marie Gouge
venant au bourg de St André de Lubac.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Grillet
Michel, cultivateur, âgé de vingt trois ans, qui a dit de
venir du défunt, et par le sieur Jean Rousseau, concubine
de la défunte, âgé de soixante trois ans, habitant de cette
commune, nous avons redigé le présent acte que le second
témoin a signé avec nous, après lecture, et non le
premier qui a dit ou s'écrit.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castant, maire de St André de Lubac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Groussard *J. M. Castant*

N^o 4
Du 14 janvier

Jean Blaquiere
60 ans

Du quatorze janvier mil huit cent soixante
deux huit, à dix heures du matin.

Acte de décès de Jeanne Blaquiere, 100 ans passées, âgée
de soixante ans, décédée ainsi que nous venons somme
assés lui à son heure de loi, au bourg de St André de Lubac, en sa commune,
mariée à Julien Espéran, épouse de Dominique Fourcaud, fille
de Jean Blaquiere et de Jeanne Bonnet, décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Etienne Thiegent,
cultivateur, âgé de soixante ans, demeurant à St Julien et Espéran,
et par le sieur Jean Rousseau, concubine de la défunte, âgé de
soixante trois ans, habitant de cette commune, nous avons
redigé le présent acte que le second témoin a signé avec nous,
après lecture, et non le premier qui a dit ou s'écrit.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant,
Maire de St André de Lubac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. Groussard *J. M. Castant*

N^o 5
Du 17 janvier
Leonard Imbert
88 ans

Du dix sept janvier mil huit cent soixante
deux huit, à neuf heures du matin.

Acte de décès de Leonard Imbert, propriétaire, âgé
de quatre vingt huit ans, décédé ainsi que nous venons somme
assés lui à son heure de loi, au bourg de St André de Lubac,
en sa commune, en son la commune de St Julien. Gironde,
marié en premier lieu de Marguerite Pallé, et actuellement
marié à Marie Bellier avec laquelle il cohabitait; fils
de Hozé Imbert et de Françoise Vigé, décédé.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Etienne
Rousseau, cultivateur, âgé de cinquante six ans, venant
du défunt, demeurant à St Julien, et par le sieur Jean

Roumestan, veuve de la veuve, âgée de soixante
trois ans, habitante de cette commune, nous avons rédigé
le présent acte qui le témoin ont signé avec nous après lecture
Composé devant le loi par moi Jean Michel
Bastant, marié de S. André de Lubac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Morceay Groumeau
N. M. Groumeau

Du trent-un janvier mil huit cent soixant
deux, à neuf heures du matin.

N° 6

Du 21 janvier

Jean Bastant
61 ans

Acte de décès de Jean Bastant, cultivateur, âgé de
soixant ans, décidé ainsi qu'en son bon sens assés
huit à cinq heures du soir, au lieu de Bouguette commune de
Lubac, en la commune; née à Bézac, canton de
Lubac; veuve première veuve de Marie Durand, surnommée
Jeanne, née à Agay, avec laquelle elle demeurait; fils de
Jean Bastant et de Marie Lezgot, décidés.

Sur la déclaration à moi faite par le fils Jean Roumestan
veuve de la veuve, âgé de soixante trois ans, époux
de Jean Roumestan, charronnier, âgé de trent ans, son
habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent
acte qui le témoin ont signé avec nous après lecture.

Composé devant le loi par moi Jean Michel
Bastant, marié de S. André de Lubac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Roumestan Jean Groumeau

N. M. Groumeau

N° 7

Du 3 Février



Pierre Pivian
60 ans

Du trois Février mil huit cent soixant deux
huit à dix heures du matin.

Acte de décès de Pierre Pivian, cultivateur, âgé de
cinquante six ans, décidé ainsi qu'en son bon sens
assés huit à cinq heures du soir, au lieu de Roumestan, commune
de S. André de Lubac, en la commune; née à Lubac d'Arce,
marié à Marie Chaumont, avec laquelle elle demeurait; fils de
Jean Pivian et de Jeanne Gagnan, décidés.

Sur la déclaration à moi faite par le fils Jean Roumestan
Bastant, propriétaire, âgé de quarante ans, veuve de
Véfant et par le fils Pierre Lamy, garde champêtre, âgé
de cinquante trois ans, habitant de cette commune, nous
avons rédigé le présent acte qui le témoin ont signé avec
nous après lecture.

Composé devant le loi par moi Jean Michel Bastant,
marié de S. André de Lubac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Roumestan Lamy

N. M. Groumeau

Du trois Février mil huit cent soixant deux, à
neuf heures du matin.

N° 8

Du 3 Février

Jean Descombes
61 ans

Acte de décès de Jeanne Descombes, cultivateur, âgé de
soixant huit ans, décidé ainsi qu'en son bon sens
assés à jour à quatre heures du matin, au lieu commun de S. André
de Lubac, née à Baganon, canton de Lubac, marié à Étienne Deysson,
avec lequel elle demeurait; fils de Antoine Descombes et de
Jeanne Guillaumet, décidés.

Sur la déclaration à moi faite par le fils Jean Roumestan
cultivateur, âgé de cinquante sept ans, veuve de la défunte et

En l'an de la République Française, le 20
septembre 1793, le Directoire de la
Municipalité de Paris, a arrêté que
le citoyen [nom] sera admis à
faire partie de la Société de la
Municipalité de Paris, et qu'il
sera tenu de se conformer à
tous les règlements qui en
seront faits.

Le Directeur de la
Municipalité de Paris,
[Signature]

1793
En l'an de la République
Française, le 20
septembre 1793

Lequel sera admis à faire partie de la
Société de la Municipalité de Paris, et
qu'il sera tenu de se conformer à
tous les règlements qui en seront
faits. Le Directeur de la
Municipalité de Paris, a arrêté
que le citoyen [nom] sera admis
à faire partie de la Société de la
Municipalité de Paris, et qu'il
sera tenu de se conformer à
tous les règlements qui en
seront faits.

Le Directeur de la
Municipalité de Paris,
[Signature]

1793



Le Directeur de la
Municipalité de Paris,
[Signature]

1793
En l'an de la République
Française, le 20
septembre 1793

En l'an de la République Française, le 20
septembre 1793, le Directoire de la
Municipalité de Paris, a arrêté que
le citoyen [nom] sera admis à
faire partie de la Société de la
Municipalité de Paris, et qu'il
sera tenu de se conformer à
tous les règlements qui en
seront faits.

Le Directeur de la
Municipalité de Paris,
[Signature]

Lequel sera admis à faire partie de la
Société de la Municipalité de Paris, et
qu'il sera tenu de se conformer à
tous les règlements qui en seront
faits. Le Directeur de la
Municipalité de Paris, a arrêté
que le citoyen [nom] sera admis
à faire partie de la Société de la
Municipalité de Paris, et qu'il
sera tenu de se conformer à
tous les règlements qui en
seront faits.

Le Directeur de la
Municipalité de Paris,
[Signature]

de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui
le second témoin a signé avec nous après lecture, et non
le premier qui a été en défaut.

Comté suivant la loi par moi Jacques Charon
maire par intérim de L'Anvers de Lubac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Charon C. M. de Lubac

N: 12

Du 12 Février

Elève Luc Jager
11 an

Acte de décès de Elève Luc Jager sans profession
âgé de quatre vingt-un an, décédé ainsi qu'il nous a été
communiqué par le père à deux heures du soir, au logis de l'Anvers
de Lubac, en la commune, rue de l'Anvers, chez M. Jean
Dumont, fils de l'ancien Jager de l'Anvers de Lubac.

Sur la déclaration à moi faite par le père Jean
Venant Elève Dampy, requérant, âgé de trente neuf
ans, et de la dédicte, et par le père Jean Rousseau, curé de
la paroisse, âgé de soixante trois ans, habitant de cette
commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu
et signé avec nous après lecture.

Comté suivant la loi par moi Jacques Charon, maire
par intérim de L'Anvers de Lubac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. Charon C. M. de Lubac

N: 13

Du 14 Février

François Boulogne
12 an

Du quatorze Février mil huit cent soixant deux
heures à deux heures du matin.

Acte de décès de François Boulogne sans profession
âgé de quatre vingt deux ans, décédé ainsi qu'il nous a été

communiqué par le père à deux heures du soir, au logis de l'Anvers
de Lubac, en la commune, rue de l'Anvers, chez M. Jean
Dumont, fils de l'ancien Jager de l'Anvers de Lubac.



Sur la déclaration à moi faite par le père Jean
Venant, cultivateur, âgé de cinquante sept ans, garde de dépôt,
et par le père Jean Rousseau, curé de la paroisse,
âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune, nous
avons rédigé le présent acte qui a été lu avec nous après lecture,
et non le premier qui a été en défaut.

Comté suivant la loi par moi Jacques Charon
maire par intérim de L'Anvers de Lubac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Charon C. M. de Lubac

N: 14

Du 20 Février

Marquise Bostan
19 an

Du vingt Février mil huit cent soixant deux heures
à deux heures du matin.

Acte de décès de Marquise Bostan, cultivateur,
âgé de quarante neuf ans, décédé ainsi qu'il nous a été
communiqué par le père à deux heures du matin, au logis de l'Anvers
de Lubac, en la commune, rue de l'Anvers, chez M. Jean
Dumont, fils de l'ancien Jager de l'Anvers de Lubac.

Sur la déclaration à moi faite par le père François Fallet,
cultivateur, âgé de trente huit ans, menuisier de l'Anvers
de Lubac, et par le père Jean Rousseau, curé de la paroisse,
âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune, nous
avons rédigé le présent acte qui a été lu avec nous après lecture.

Comté suivant la loi par moi Jacques Charon, maire
par intérim de L'Anvers de Lubac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. Charon C. M. de Lubac

Jacques Chacron, marié par autorité de l'archevêque de Cambrai, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Préalable
Froumeau

Chacron C. m. d'illigie
Du vingt trois février mil huit cent soixante deux à cinq heures du matin.

N. 15
Du 16 Février
François Lévain
Girault
36 an

et de de dix de François Lévain Girault, marié, âgé de trente deux ans, de dix ans qu'un an en son mariage, pour sa femme de même, au bourg de l'Arrière de Cambrai, en la commune de cette commune; marié à Marie Guéret, veuve, avec laquelle il demeurait, fils de Jean Girault et de Catherine Mellepère, demeurant à l'Arrière de Cambrai.

Sur la déclaration a moi faite par le sieur Eugène Lévain, tuteur, âgé de quarant deux ans, beau frère de défunt et par le sieur Jean Rousseau, concubine de la veuve, âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui est signé avec nous après lecture.

Contaté devant le loi par moi Jacques Chacron, marié par autorité de l'archevêque de Cambrai, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Froumeau
Arrière
Chacron C. m. d'illigie

N. 16
Du 23 Février
Arrière Carignon
36 an

Du vingt trois février mil huit cent soixante deux à huit, à neuf heures du matin.

et de de dix de Arrière Carignon, propriétaire, âgé de quatre vingt six ans, de dix ans qu'un an en son mariage, avec sa femme de dix ans, au lieu de Casta, commune de l'Arrière de Cambrai, en la commune; ne demeurant en cette commune.

avec sa femme de dix ans, au lieu de Casta, commune de l'Arrière de Cambrai, en la commune; ne demeurant en cette commune.



Sur la déclaration a moi faite par le sieur Antoine Brémont, cultivateur, âgé de cinquante deux ans, veuve de défunt, et par le sieur Jean Rousseau, concubine de la veuve, âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui est signé avec nous après lecture, et non le premier qui a été en l'acte.

Contaté devant le loi par moi Jacques Chacron, marié par autorité de l'archevêque de Cambrai, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Froumeau
Chacron C. m. d'illigie

N. 17
Du 23 Février
Arrière Macquillard
70 an

Du vingt trois février mil huit cent soixante deux à huit, à cinq heures du soir.

et de de dix de Arrière Macquillard, fermier, âgé de soixante deux ans, de dix ans qu'un an en son mariage, avec sa femme de dix ans, au lieu de la Targot, commune de l'Arrière de Cambrai, en la commune; marié à Marie Mellepère, avec laquelle il demeurait, fils de Joseph Macquillard et de Marie Pincen, de dix ans.

Sur la déclaration a moi faite par le sieur Henry Gillet, propriétaire, âgé de quarant deux ans, veuve de défunt, et par le sieur Jean Rousseau, concubine de la veuve, âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui est signé avec nous après lecture.

Contaté devant le loi par moi Jacques Chacron, marié par autorité de l'archevêque de Cambrai, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

en fonction d'officier public de l'état civil.

M. Gillet Groussau
Prêtre curé de la paroisse de
Lathion

N° 11

Du 5 Mars

Acte de décès de Catherine Caluchon, son épouse, âgée de soixante deux ans, décédée ainsi qu'il nous est venu en connaissance de cause au lieu de Lathion, commune de Lathion, le 1er Mars 1841, à midi, au bourg de Lathion, en la commune de Lathion, après s'être fait constater par le sieur Jean-Baptiste Goussier, notaire à Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion.

Comté de Lathion, le 5 Mars 1841, devant moi, Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion.

Du six Mars mil huit cent quarante deux, à trois heures de soir.

N° 12

Du 11 Mars

Henry Hebrard
11 ans

Acte de décès de Henry Hebrard, âgé de onze ans, décédé ainsi qu'il nous est venu en connaissance de cause au lieu de Lathion, commune de Lathion, le 11 Mars 1841, à midi, au bourg de Lathion, en la commune de Lathion, après s'être fait constater par le sieur Jean-Baptiste Goussier, notaire à Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion.



La Mairie, âgée de soixante trois ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui lui a été lu et signé avec nous, après lecture.

Comté de Lathion, le 5 Mars 1841, devant moi, Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion.

Groussau

Maire

Dantagnan

Du six Mars mil huit cent quarante deux, à deux heures de matin.

Acte de décès de Jean-Baptiste Barthe, âgé de soixante deux ans, décédé ainsi qu'il nous est venu en connaissance de cause au lieu de Lathion, commune de Lathion, le 6 Mars 1841, à midi, au bourg de Lathion, en la commune de Lathion, après s'être fait constater par le sieur Jean-Baptiste Goussier, notaire à Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Goussier, curé de la paroisse de Lathion.

N° 20

Du 16 Mars

Jean-Baptiste
Barthe
77 ans

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean-Baptiste Barthe, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Barthe, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Barthe, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Barthe, curé de la paroisse de Lathion.

Comté de Lathion, le 16 Mars 1841, devant moi, Jean-Baptiste Barthe, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Barthe, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Barthe, curé de la paroisse de Lathion, et par le sieur Jean-Baptiste Barthe, curé de la paroisse de Lathion.

Barthe

Groussau

Dantagnan

N: 21

Du 21 Mars

Henri Polycope
Brouchy
75 ans

Du vingt un Mars mil huit cent soixante dix
huit à deux heures de soir.

Acte de décès de Henri Polycope Brouchy
âgé de quatre vingt dix ans, décédé ainsi que nous venons de constater
après à peu à quatre heures du matin au lieu de la commune
commun de L'Anière de Luban où il était né, natif de la commune
natale de Brouchy Brouchy, lesseur, demeurant au
Vieux, près à Brouchy, et de son nom, par le
notaire.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Louis
Guthier, âgé de trente deux ans, cousin de l'espouse
dite, et par le sieur Jean Pousseur, concubine de l'espouse
dite, âgé de soixante trois ans habitant de cette commune
nous avons rédigé le présent acte qui le témoin est signé
nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Louis Martin
Dantagnon, Maire de L'Anière de Luban, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Guthier Pousseur

Ed Dantagnon

N: 22

Du 26 Mars

Antoinette Combe
73 ans

Du vingt six Mars mil huit cent soixante dix
huit à neuf heures du matin.

Acte de décès de Antoinette Combe, sans profession
de soixant trois ans, décédée ainsi que nous venons de constater
après à un heure du matin, au lieu de L'Anière de Luban
commun, née dans la commune de Prassac, département de
Carnac, épouse de Pierre Langethan, fils de Pierre
Combe et de Colette Fleury, décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Pousseur, âgé de
soixant trois ans, concubine de l'espouse dite, et par le sieur Louis



N: 23

Du 27 Mars

Pierre Lavoie
61 ans

9
Guthier, âgé de trente deux ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin
a signé avec nous après lecture, et nous le présent qui a dit en témoin.

Contaté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnon,
Maire de L'Anière de Luban, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.

Guthier Ed Dantagnon

Du vingt sept Mars mil huit cent soixante dix
huit, à neuf heures du matin.

Acte de décès de Pierre Lavoie, propriétaire, âgé de
soixante cinq ans, décédé ainsi que nous venons de constater
après à cinq heures de soir au lieu de Courfont, commune de L'Anière
de Luban, en la commune, où il est né, marié à
Berthe avec laquelle il demeurait, fils de Pierre Lavoie et
de Catherine Bastant, décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Louis Berthe, âgé de
soixante un ans, beau frère de l'espouse dite, et par le sieur
Jean Michel Bastant, notaire, âgé de quarante
sept ans, cousin et ami de l'espouse dite, habitant de cette commune,
nous avons rédigé le présent acte qui le témoin est signé
nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnon,
Maire de L'Anière de Luban, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

M. Berthe
M. Bastant Ed Dantagnon

N: 24

Du 1er Avril
1868
11 heures

Du premier Avril mil huit cent soixante dix
huit à deux heures de soir.

Acte de décès d'un enfant mort avant la déclaration de naissance de sa mère qui n'en a pas tenu compte, née à la commune de St André de Tubiac, le 12 août 1841, le 12 août 1841, par le mari Jean et une femme mineure, âgée de vingt ans, fille légitime de Joseph Bessis, cultivateur, âgé de trente huit ans, et de Françoise Vidier, sans profession, âgée de trente deux ans, mariés et domiciliés ensemble à St André de Tubiac.

Le mari et l'enfant ont été reconnus et mariés.
Sur la déclaration à moi faite par le père de l'enfant, et par le père Jean Bousseau, curé de la paroisse, âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantogon, Maire de St André de Tubiac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Bousseau Bessis Joseph

E. Dantogon
Le deux avril mil huit cent soixante deux huit à deux heures de nuit.

Acte de décès de Françoise Bessis, âgée de un jour et deux mois, déclarée qu'elle n'en a pas tenu compte, née à la commune de St André de Tubiac, le 12 août 1841, le 12 août 1841, par le mari Jean et une femme mineure, âgée de vingt ans, fille légitime de Joseph Bessis, cultivateur, âgé de trente huit ans, et de Françoise Vidier, sans profession, âgée de trente deux ans, mariés et domiciliés ensemble à St André de Tubiac.

Sur la déclaration à moi faite par le père de l'enfant, et par le père Jean Bousseau, curé de la paroisse, âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent

N° 25
Du 2 avril
Françoise Bessis
1972

acte qui a été déclaré et signé au nom du père l'enfant.
Constaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantogon, Maire de St André de Tubiac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.



J. Bousseau Bessis Joseph

E. Dantogon
Du trois avril mil huit cent soixante deux huit à quatre heures de nuit.

Acte de décès de Elisabeth Dufour, sans profession, âgée de soixante six ans, déclarée morte qu'elle n'en a pas tenu compte, née à huit heures de nuit, au bourg de St André de Tubiac, en la commune, née dans cette commune, mariée à François Bernardeau, sic liquid elle demeurait, fille de Pierre Dufour et de Jean Vigi, décédés.

Sur la déclaration à moi faite par le père Jean Bousseau, curé de la paroisse, âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantogon, Maire de St André de Tubiac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Bousseau Bessis Joseph

E. Dantogon
Du neuf avril mil huit cent soixante deux huit à deux heures de nuit.

Acte de décès de Marie Françoise Durieux, sans profession, âgée de quatre vingt deux ans, déclarée morte qu'elle n'en a pas tenu compte, née à deux heures de nuit, au bourg de St André de

N° 26
Du 5 avril
Elisabeth Dufour
66 ans

N° 27
Du 9 avril
Marie Françoise Durieux
92 ans

Lubec, en la commune, née dans cette commune, mariée
François Duran, fils de Jean Frédéric Duran, et de Marie
Martin, d'ici.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Charles Labou
majeur, âgé de cinquante ans, veuve de défunt, et par le sieur
Poisson, concubine de la même, âgé de trente-trois ans, habitant
de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été
signé avec nous après lecture.

Conté devant la loi par moi Louis Martin Dantagnan,
Maire de Lubec, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.

J. POISSON Ch. Labou

Dantagnan

N° 23

Du 19 Avril

Pierre Graby
74 ans

Du dix-neuf Avril mil huit cent soixant-deux huit
à neuf heures du matin.

Acte de décès de Pierre Graby, marié, âgé de cinquante
quatre ans, décédé ainsi qu'il nous nous en sommes assuré huit
seuf heures du soir au Bourg de Lubec, venant
dans cette commune au lieu de Jean Dostin; né à St-Germain, marié
à Marie Herin avec laquelle il demeurait; fils de Julien Graby
et de Jeanne Perraud, d'ici.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Bour
tonneau, âgé de vingt-huit ans, garde du défunt, et par le sieur
Victor Lafon, d'ici, âgé de trente-un ans, habitant de cette
commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été
signé avec nous après lecture.

Conté devant la loi par moi Louis Martin Dantagnan,
Maire de Lubec, faisant

la fonction d'officier public de l'état civil. —
Gaspard Bour Dantagnan



Du vingt-deux Avril mil huit cent soixant-deux huit
à neuf heures du matin.

Acte de décès de Jean Rousseau, concubine de la même, âgé de
soixant-quatre ans, décédé ainsi qu'il nous nous en sommes assuré
à Paris à quatre heures du matin, au Bourg de Lubec, en la
commune; né à Laroche-Balain; ouf en possession des biens de la
foy et actuellement époux de Jeanne Clémentine Patruca Labou
sans profession, avec laquelle il demeurait; fils de Pierre Rousseau
et de Suzanne Dieroux d'ici.

N° 29

Du 22 Avril

Jean Rousseau
78 ans

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Bour
tonneau, marchand, âgé de quarant-trois ans, veuve de défunt, et par le sieur
Pierre Casny, garde champêtre, âgé de cinquante-quatre ans, habitant
de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été
signé avec nous après lecture.

Conté devant la loi par moi Louis Martin Dantagnan,
Maire de Lubec, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

P. Bourtonneau Casny
Dantagnan

N° 30

Du 27 Avril

Pierre Gaston
Bourigau
5 ans

Du vingt-sept Avril mil huit cent soixant-deux huit
à deux heures du soir.

Acte de décès de Pierre Gaston Bourigau, âgé de trois ans,
décédé ainsi qu'il nous nous en sommes assuré à Paris à midi et demi
au Bourg de Lubec, en la commune et né à l'état civil;
fils de Pierre Bourigau gardien, âgé de soixante-deux ans,
et de Jeanne Morley, sans profession, âgée de trente-trois ans,
venant au Bourg de Lubec.

Sur la déclaration à moi faite par le père Guillaume
Lepassant garçon, âgé de trente quatre ans, veuve de de
et par le père Jehan Vege boulanger, âgé de trente cinq ans habitant
de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les temoins
ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnon
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Lepassant Vege
Dantagnon

Deuxième titre mil huit cent soixante deux huit à
neuf heures du matin.

N. 51

Du 10 Avril
Renard Domis
69 ans
Acte de décès de Renard Domis, maron, âgé de soixante
deux ans, décédé ainsi qu'il nous a été assuré cette nuit
à nous, au lieu de Laganette, commune de St André de Cubzac,
sans femme; ni sans être marié; usant de sa liberté
Mallard, fils de Pierre Domis et de Catherine Chaillet, de St André.

Sur la déclaration à moi faite par le père Jean Poisot, maron
âgé de quarante trois ans, veuve de de, et par le père Jean
Peyronnet, chaudierrier, âgé de quarante ans, habitant de cette
commune, nous avons rédigé le présent acte que les temoins
ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnon
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Poisot Peyronnet
Dantagnon

Du neuf Mars mil huit cent soixante deux huit à
deux heures et demie du matin.

N. 52

Du 7 Mars
Jean Frouin
69 ans
Acte de décès de Jean Frouin, rentier, âgé de soixante



12
un an, décédé ainsi qu'il nous a été assuré cette nuit
à nous heures du matin, au bourg de St André de Cubzac, en la
commune; ni sans être marié; fils de Mathieu
Frouin et de Jeanne Boissac, de St André.

Sur la déclaration à moi faite par le père Pierre Beun
propriétaire, âgé de quarante deux ans, veuve de de, demeurant à
St Julien, et par le père Pierre Boissac, laboureur, âgé de quarante cinq
ans, demeurant à St Julien, nous avons rédigé le présent acte
que les temoins ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnon
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Beun Boissac
Dantagnon

N. 53

Du onze Mars mil huit cent soixante deux huit à
neuf heures du matin.

Acte de décès d'un enfant mort-né, décédé ainsi qu'il nous a été
assuré par le père à nous heures du matin, avant la déclaration de
naissance, au lieu de Laganette, commune de St André de Cubzac, fils
de Jean Leviat cultivateur, âgé de vingt quatre ans, et de Marie Dour,
sans profession, âgé de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Laganette.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Sur la déclaration à moi faite par le père de l'enfant et
par le père Pierre Frouin, laboureur, âgé de quarante cinq ans,
habitant de cette commune nous avons rédigé le présent acte
que les temoins ont signé avec nous après lecture, et nous
le présent qui a été en l'acte.

Contaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnon

Marie de L'Anrie de Tubrac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Quintingen

Le trois juin mil huit cent soixante deux huit, à cinq heures du soir.

N. 54

Du 3 juin

Jean Charviel
56 ans

Acte de décès de Jean Charviel, cultivateur, âgé de quatre-vingt ans, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré à jour à six heures du matin, au lieu de Montlhéry, commune de l'Anrie de Tubrac, en la commune, née de L'Anrie de Tubrac, mariée à Jean Poyroulet, cultivateur avec lequel elle communit, fille de Jean Charviel, demeurant au dit lieu de Montlhéry, et de Magdelaine Pommerehne, décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Guillaume Besson, cultivateur, âgé de cinquante cinq ans, et par le sieur Pierre Théron, laboureur, âgé de quarante cinq ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de L'Anrie de Tubrac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Quintingen
M. Martin Dantagnan

Le six juin mil huit cent soixante deux huit, à deux heures du soir.

N. 55

Du 6 juin

Catherine Rolland
72 ans

Acte de décès de Catherine Rolland, sans profession, âgée de cinquante deux ans, décédée ainsi que nous nous en sommes assurés à jour à six heures du matin, au lieu de L'Anrie de Tubrac, en la commune, née à Pevillan, Canton de Montlhéry, mariée

à Jean Grollin, avec lequel elle communit, fille de Marie Rolland et de Jean Bertrand, décédés.



Sur la déclaration à moi faite par le sieur Emile Martin Dantagnan, charron, âgé de vingt sept ans, garde de la commune, et par le sieur Pierre Ferris, laboureur, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de L'Anrie de Tubrac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Quintingen
M. Martin Dantagnan

Le quatorze juin mil huit cent soixante deux huit, à six heures du matin.

N. 56

Du 14 juin

Marie Lestrade
6 mois

Acte de décès de Marie Lestrade, âgée de six mois, décédée ainsi que nous nous en sommes assurés à jour à sept heures du matin, au lieu de Plagny, commune de L'Anrie de Tubrac, en la commune, et où elle était née, fille légitime de Christophe Louis Lestrade, vigneron, âgé de trente cinq ans, et de Jeanne Babin, sans profession, âgée de vingt huit ans, demeurant au dit lieu de Plagny.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Marie Étienne, marchand, âgé de cinquante trois ans, et par le sieur Pierre Théron, laboureur, âgé de quarante cinq ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de L'Anrie de Tubrac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Quintingen
M. Martin Dantagnan

N^o 27

Du 27 Juin

Jean Desprez
19 an

De vingt sept ans mil huit cent soixante deux huit
à neuf heures du matin

Acte de décès de Jean Desprez, son père, âgé de
quatre vingt quatre ans, décédé ainsi que nous nous en sommes
assuré & jure à deux heures du matin au bourg de St André de Lubers, en la
commune, ni sans cette commune, chef de Nicolas Lalle,
fils de Jean Desprez et de Jeanne Florian, de v. d.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Berthel
homme, âgé de vingt ans, petit fils de défunt, et par le sieur
Pierre Fournier, laboureur, âgé de quarant cinq ans, habitant de cette
commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec
nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de St André de Lubers, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil

Chiriac *Pierre Rochet*
E. Dantagnan

N^o 28

Du 1^{er} Juillet

Marie Antoinette
Lalle
19 an

De premier juillet mil huit cent soixante deux huit,
à dix heures du soir,

Acte de décès de Marie Antoinette Lalle, son épouse
âgée de dix sept ans, décédée ainsi que nous nous en sommes assuré
hier à neuf heures du soir, au bourg de St André de Lubers, en la
commune, ni sans cette commune, chef de Nicolas Lalle,
Maire de Lubers, décédé, et de Jeanne Grenet, avec laquelle
elle demeurait au bourg de St André de Lubers.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre
Fournier, âgé de quarant quatre ans, et par le sieur Pierre
Fournier, laboureur, âgé de quarant cinq ans, habitant de cette commune,
nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé

28

avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Emile Martin
Dantagnan, Maire de St André de Lubers, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil

Chiriac *Maire*
E. Dantagnan

N^o 29

Du 5 Juillet

Louis Gai, Star
19 an

De trois juillet mil huit cent soixante deux huit, à onze
heures du matin.

Acte de décès de Louis Gai, son père, âgé de quatre vingt
neuf ans, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré & jure à dix
heures du matin au bourg de St André de Lubers, en la commune,
cité habitant, son auteur embaumé.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Berthel,
marchand, âgé de quarant six ans, et par le sieur Pierre Fournier,
laboureur, âgé de quarant cinq ans, habitant de cette commune,
nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec
nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de St André de Lubers, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.

Chiriac *P. Berthel*
E. Dantagnan

N^o 30

Du 19 Juillet

Jean Bismes
22 an

De dix neuf juillet mil huit cent soixante
deux huit à cinq heures du soir.

Acte de décès de Jean Bismes, soldat au régiment
quatrième de ligne, âgé de vingt deux ans, décédé ainsi que nous
nous en sommes assuré & jure à quatre heures du soir au
bourg de St André de Lubers, ni et état de passag, au

Léon, comte de Guignole, gironda, en garnison à Blois,
mais domicilié à St. Michel de Bartelmeau Gironda; célibataire
filz de Pierre Pierre de Jean Pichon, demeurant à St.
Michel de Bartelmeau.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Verber Pelletier
son lieutenant au dit régiment quatrième, âgé de vingt sept
ans, et par le sieur Jean de Beauvil, capitaine français au même
régiment, âgé de vingt six ans, demeurant à Blois, sans
avoir rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec
moi après lecture.

Le sieur de Paul de Gassan
2000, âgé de 20 ans
et son épouse
de vingt trois ans
Noble Pelletier

Constater devant la loi par moi Emile Martin Dantagnan
Maire de St. André de Lubrau, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Approuvé sept mots ravis nuls.
Fouillé par le sieur Pelletier
E. Dantagnan

N° 41
Du 25 juillet
Le vingt juillet mil huit cent soixante dix huit
à neuf heures quinze de nuit.

Acte de décès de Julie Augusta Bourne, âgée de huit ans
et demi, décédée avant que son nom en somme assise à jour de sept
heures de nuit, au bourg de St. André de Lubrau, où elle était
nourrie, en la paroisse de St. André de Lubrau, âgée
de vingt huit ans, demeurant à Norderham, rue Beauffard vingt six
et de jour comme.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Pierre
étroit, âgé de vingt quatre ans, et par le sieur Pierre Pierre, laboureur
âgé de quarant cinq ans, habitant de cette commune, nous avons
rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec moi après lecture.
Constater devant la loi par moi Emile Martin Dantagnan

4
Noir de St. André de Lubrau, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil. Périer
E. Dantagnan

N° 42
Du 28 juillet
Le vingt huit juillet mil huit cent soixante dix huit
à huit heures de nuit.

Acte de décès de Joseph Gontier, âgé de huit mois, décédé
avant que son nom en somme assise à jour de trois heures de nuit,
au bourg de St. André de Lubrau, où elle est commune, demeurant avec
sa mère et son père au lieu de Cabasium, commune de St. André de Lubrau,
filz légitime de Claude Gontier, propriétaire, âgé de trente quatre
ans, et de Catherine Breuer, sans profession, âgée de vingt huit ans.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Argoubert,
cultivateur, âgé de vingt neuf ans, veuve de décès, et par le sieur
Pierre Pierre, laboureur, âgé de quarant cinq ans, habitant de
cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins
ont signé avec moi après lecture.

Constater devant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de St. André de Lubrau, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Argoubert
E. Dantagnan

N° 43
Du 4 Août
Le quatre août mil huit cent soixante dix huit
à quatre heures de nuit.

Acte de décès de Nicolas de elle, et son veuve, âgé de
vingt deux ans, décédé avant que son nom en somme assise à jour
à trois heures de nuit au bourg de St. André de Lubrau, en la
paroisse de St. André de Lubrau; célibataire, filz de son père et de
Suzanne Denis, sans profession avec lequel il demeurait
au bourg de St. André de Lubrau.

Sur la déclaration a manifesté par le sieur Denis Antonin, marié
de loi, âgé de soixant deux ans, veuve de défunt, et par le sieur Pierre
Fournier, laboureur, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune

Constaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de L'Ancre de Lubac, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.

Donné

Dantagnan

N° 44
Du dix huit mil huit cent soixante dix huit, a onze
heures du matin.

Acte de décès de Jean Alfred Dédieu, âgé de vingt deux
ans, de loi, marié, qui nous nous en sommes assuré le jour de son décès
au matin au bourg de L'Ancre de Lubac, en la commune et en
l'état de; fils légitime de Antoine Dédieu pastiller, âgé de
quarante cinq ans et de Marie Bourdon, sans profession, âgée de
vingt sept ans, demeurant ensemble au bourg de L'Ancre de Lubac.

Sur la déclaration a manifesté par le sieur
Jules Faubert, menuisier, âgé de trente huit ans, et par
le sieur Pierre Fournier, laboureur, âgé de quarante cinq ans,
habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte
que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de L'Ancre de Lubac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Donné

Dantagnan

N° 45
Du dix neuf mil huit cent soixante dix huit, a onze
heures du matin.

Acte de décès de Germain Maure, âgé de deux ans, fils

de son père et de sa mère, assuré le jour de son décès
au matin, au bourg de L'Ancre de Lubac en l'état en naissance, et
à Bordeaux; fils naturel de son père et mère inconnus.

Sur la déclaration a manifesté par le sieur Antonin Dussaux,
cultivateur, âgé de cinquante ans, veuve de défunt, et par le sieur Pierre
Fournier, laboureur, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune,
nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec
nous après lecture et avec le procureur qui a été au besoin.

Constaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de L'Ancre de Lubac, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.

Donné

Dantagnan

N° 46
Du vingt deux mil huit cent soixante dix huit, a
deux heures du matin.

Acte de décès de Félix Bessy, âgé de quatre ans, de loi, assuré le
jour de son décès au matin, au bourg de
L'Ancre de Lubac, en la commune et en l'état en; fille légitime
de Pierre Bessy, marchand ferreur, âgé de quarante ans et de Marie
Vidal, sans profession, âgée de trente quatre ans, ensemble au
bourg de L'Ancre de Lubac.

Sur la déclaration a manifesté par le sieur Pierre Morissonneau,
cultivateur, âgé de quarante ans, et par le sieur Pierre Fournier, laboureur,
âgé de quarante cinq ans, habitants de cette commune, nous avons
rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Maire de L'Ancre de Lubac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Donné

Donné

Dantagnan

N^o 147

Du 26 Aout

De vingt six Aout mil huit cent soixante dix huit
à deux heures du soir.

Acte de décès de Guillaume Charaval, portillon, âgé de quarante

Guillaume Charaval, trois ans, décidé ainsi que son nom en somme, âgé de cinquante

de six à l'épave de l'Anvers de Lubac, venant à l'Anvers de Lubac,
son domicile à l'Anvers de Lubac, né à St. Omer, département
du Cote du Nord, marié à Marie Caspary, venant à l'Anvers
en l'Anvers de Lubac; sans autre mariage.

Sur la déclaration à moi faite par le fuis Pierre Lang,
gard-champêtre, âgé de cinquante quatre ans, et par le fuis Pierre
Fournier, laboureur, âgé de quarante cinq ans, habitants de cette commune,
non armés, rédigé le présent acte qui les témoins ont signé avec nous
après lecture.

Constaté devant la loi par moi Emile Martin Dantagnon,
Maire de l'Anvers de Lubac, faisant la fonction d'Officier public
de l'état civil.

(Signature)
Dantagnon

N^o 148

Du 28 Aout

De vingt huit Aout mil huit cent soixante dix huit
à neuf heures du matin.

Acte de décès de Ferdinand Bobin, âgé de dix mois et six

Ferdinand Bobin, décidé ainsi que son nom en somme, âgé de dix mois et six
au bourg de l'Anvers de Lubac, en sa demeure, né à l'Anvers de Lubac,
10 ans 1/2, fils naturel de Jean Bobin, cultivateur, âgé
de vingt deux ans, demeurant au bourg de l'Anvers de Lubac.

Sur la déclaration à moi faite par le fuis Jean de l'Anvers de Lubac,
marchand, âgé de quarante huit ans, et par le fuis Pierre Fournier, laboureur,
âgé de quarante cinq ans, habitants de cette commune, non armés, rédigé
le présent acte qui les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Emile Martin Dantagnon, Maire de

l'Anvers de Lubac, faisant la fonction d'Officier public de l'état civil

(Signature)
Dantagnon

N^o 149

Du 7 7bre

De sept Septembre mil huit cent soixante dix huit
à neuf heures du matin.

Acte de décès de Marie Berard, sans profession, âgée de
quatre vingt quatre ans, décidée ainsi que son nom en somme, âgée
de six à l'Anvers de Lubac, en sa demeure, née à l'Anvers de Lubac, canton de St.
Anvers de Lubac, veuve de Antoine Barreau, fils de Jean Berard
et de Catherine Soullignac, décidée.

Sur la déclaration à moi faite par le fuis Jacques Thérèse,
munié, âgé de soixante quatre ans, gendre de la défunte, et par
le fuis Pierre Fournier, laboureur, âgé de quarante cinq ans, habitants
de cette commune, non armés, rédigé le présent acte qui les témoins
ont signé avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Emile Martin Dantagnon,
Maire de l'Anvers de Lubac, faisant la fonction d'Officier public
de l'état civil.

(Signature)
Dantagnon

N^o 150

Du 10 7bre

De dix Septembre mil huit cent soixante dix huit
à deux heures du matin.

Acte de décès de Catherine Louise Hubert, sans profession,
âgée de vingt un an; décidée ainsi que son nom en somme, âgée
de six à quatre heures du soir au bourg de l'Anvers de Lubac, en sa
demeure, née à l'Anvers de Lubac, canton de St. Anvers de Lubac,
et Hubert, décidée, et de Marie Châlon, sans profession, en sa demeure
et demeurant au bourg de l'Anvers de Lubac.

Sur la déclaration à moi faite par le fuis Suzanne Berard,

miquant, âgé de trente huit ans, cousin germain de la défunte, et par le sieur Pierre Tournai, habitant, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi, Emile Noatier, Dantagon, Maire de L'Arrière de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Emile Noatier Dantagon

Du onze Septembre mil huit cent soixante deux huit, à neuf heures de matin.

Acte de décès de Pierre Dubero, commandant, âgé de trent sept ans, décédé ainsi qu'on nous en a donné avis à ses héritiers de son vivant, au lieu de Port de Plage, commune de L'Arrière de Cubzac, en ce canton, arrondissement de Libourne, département de la Gironde, marié à Marie Roussier, avec laquelle il demeurait, fils de Antoine Dubero et de Marie Ducou, son deux dédies.

Sur la déclaration à moi fait par le sieur Chérier Noatier, commandant, à Plage, âgé de cinquante quatre ans, veuve de défunt, et par le sieur Pierre Camy gard champêtre, âgé de cinquante quatre ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi, Emile Noatier, Dantagon, Maire de L'Arrière de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Cussy *Emmanuel* Dantagon

Du onze Septembre mil huit cent soixante deux huit, à onze heures de matin.

Acte de décès de Jeanne Perruchon, âgée de deux mois et demi

de décès ainsi qu'on nous en a donné avis à ses héritiers de son vivant, au lieu de Marquisat, commune de L'Arrière de Cubzac, en ce canton, arrondissement de Libourne, département de la Gironde, mariée à Jean Perruchon, charpentier, âgé de trente trois ans, à sa sœur Gauthier, sans profession, âgée de deux mois, demeurant au dit lieu de Marquisat.

Sur la déclaration à moi fait par le sieur Jean Raymond, charpentier, âgé de quarante ans, et par le sieur Pierre Tournai, habitant, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi, Emile Noatier, Dantagon, Maire de L'Arrière de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Raymond *Pierre Tournai* Dantagon

Du vingt cinq Septembre mil huit cent soixante deux huit, à neuf heures de matin.

Acte de décès de Jeanne Batiès, catholique, âgée de soixante deux ans, décédée ainsi qu'on nous en a donné avis à ses héritiers de son vivant, au lieu de Jaugeat, commune de L'Arrière de Cubzac, en ce canton, arrondissement de Libourne, département de la Gironde, mariée à François Batiès, avec lequel elle demeurait, fille de Antoine Batiès et de Marie Lede, son deux dédies.

Sur la déclaration à moi fait par le sieur Pierre Lafon, propriétaire, veuve de la défunte, âgée de cinquante trois ans, et par le sieur Pierre Tournai, habitant, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi, Emile Noatier, Dantagon, Maire de L'Arrière de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Pieron *Lafon* *Pierre Tournai* Dantagon

N^o 11
Du 11 9^h
Du 11 9^h
Pierre Dubero
67 ans

N^o 12
Du 11 9^h
Jeanne Perruchon
2 mois 1/2

N^o 13
Du 25 9^h
Jeanne Batiès
70 ans

N^o 54
Du 4 8^h
Mauguier Portier
27 ans

Le quatre Octobre mil huit cent soixante deux huit à deux heures du soir.

Acte de décès de Jean Auguste Portier, sans profession, âgé de soixante quatre ans, décédé ainsi que son nom en son domicile à Paris à dix heures et demie, au lieu du Rocher, commune de St. Maurice de Laubac, en la commune; né à St. Germain; marié à Jeanne Portier, d'origine de St. Germain, fille de Jean Portier, et de Marguerite Babonne, d'origine de St. Germain.

Sur la déclaration à nous faite par le père Jean Portier, natif de St. Maurice, âgé de soixante quatre ans, père de mort et par le père Jean Portier, natif de St. Maurice, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui le contenu est signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Emile Nicolas Dantagnan, Maire de St. Maurice de Laubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Portier Auguste
Dantagnan

N^o 55
Du 7 8^h
Fornant Jean
Espéroult
4 mois

Le sept Octobre mil huit cent soixante deux huit à deux heures du soir.

Acte de décès de Fernand Jean Espéroult, âgé de six mois, décédé ainsi que son nom en son domicile à Paris à dix heures et demie, au lieu du Rocher, commune de St. Maurice de Laubac, en la commune; né à Bordeaux, fils naturel de Candide Espéroult, marié à l'hospice de Bordeaux, et de Jeanne Fornant.

Sur la déclaration à nous faite par le père Fernand Fornant, natif de St. Maurice, âgé de quarante cinq ans, et par le père Michel Fornant, natif de St. Maurice, âgé de cinquante huit ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui le contenu est signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Emile Nicolas Dantagnan, Maire de St. Maurice de Laubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Fornant
Dantagnan

N^o 56
Du 10 Octobre
Cathelin Bernard
27 ans

Le dix Octobre mil huit cent soixante deux huit à deux heures du soir.

Acte de décès de Cathelin Bernard, âgé de quarante sept ans, décédé ainsi que son nom en son domicile à Paris à onze heures et demie, au lieu de St. Maurice de Laubac, en la commune; né à St. Maurice de Laubac; fils de Auguste Cathelin, et de Marie Portier, d'origine de St. Maurice.

Sur la déclaration à nous faite par le père Louis Cathelin, natif de St. Maurice, âgé de soixante ans, beau-père de mort et par le père Pierre Cathelin, natif de St. Maurice, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui le contenu est signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Emile Nicolas Dantagnan, Maire de St. Maurice de Laubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Cathelin Bernard
Dantagnan

N^o 57
Du 11 8^h
Dubourg
mort-né

Le onze Octobre mil huit cent soixante deux huit à deux heures du soir.

Acte de décès d'un enfant mort-né, décédé ainsi que son nom en son domicile à Paris à onze heures et demie, au lieu de St. Maurice de Laubac, fils naturel de Marie Dubourg, mariée à l'hospice de St. Maurice, et de St. Maurice de Laubac, et de son nom.

Sur la déclaration à nous faite par Madame Dubourg, épouse de mort et de St. Maurice de Laubac, par le père Pierre Dubourg, âgé de cinquante quatre ans, et par le père St. Maurice, natif de St. Maurice, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui le contenu est signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Emile Nicolas Dantagnan, Maire de St. Maurice de Laubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Dubourg
Dantagnan

N^o 57
Du 29 1^{re}
Jean Bostin
61 an

Le vingt Octobre mil huit cent soixante dix huit, à quatre heures de soir.
Acte de décès de Jean Gaudin, son professeur, âgé de soixant deux ans, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré les avertisseurs de son vivant au long de la rivière de Québec, en la femme, née et légitime mariée à Pierre et Sophie Lacombe, avec lequel elle demeurait, fille de Jean Bostin et de Elizabeth Gasdara, décedée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Bozqui marchand, âgé de trente ans, et par le sieur Pierre Thoirin, laboureur, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Emile Martin Dandagnon, maire de St André de Québec, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil. Approuvé un mot royal seul par le corps de la loi.

Emile Martin Dandagnon
Maire de St André de Québec

N^o 59
Du 29 1^{re}
Marc Proulx
61 an

Le vingt un Octobre mil huit cent soixante dix huit, à cinq heures de soir.
Acte de décès de Marc Proulx, cultivateur, âgé de soixant huit ans, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré à son avertissement de son vivant au long de la rivière de Québec, en la femme, née et légitime mariée à Pierre Bataud avec lequel elle demeurait, fille de Jean Proulx et de Jeanne Gouffran, décedée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Bataud, cultivateur, âgé de quarante sept ans, fils de la décedée, et par le sieur Pierre Thoirin, laboureur, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Emile Martin Dandagnon, maire de St André de Québec, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Emile Martin Dandagnon
Maire de St André de Québec

20

N^o 60
Du 1^{re} 9^{bre}
Jean Noailles
18 an

Le premier Novembre mil huit cent soixante dix huit, à neuf heures du matin.

Acte de décès de Jean Noailles, cultivateur, âgé de dix huit ans, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré, lui et son père, au long de la rivière de Québec, célibataire, en son état commun, fille de Jean Noailles, cultivateur, et de Marguerite Abadie, son professeur, demeurant au long de St André de Québec.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Paul Penard, marchand, âgé de trente cinq ans, et par le sieur Pierre Thoirin, laboureur, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Emile Martin Dandagnon, maire de St André de Québec, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Emile Martin Dandagnon
Maire de St André de Québec

N^o 61
Du 9^{bre}
Marguerite Marcis
77 an

Le cinq Novembre mil huit cent soixante dix huit, à dix heures du matin.

Acte de décès de Marguerite Marcis, son professeur, âgé de soixante deux sept ans, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré à son avertissement au long de la rivière de Québec, en la femme, née et légitime mariée à Pierre Noailles, fille de Jean Marcis et de Marguerite Royard, décedée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Adolphe Gagnon, cultivateur, âgé de trente huit ans, et par le sieur Jean Vige, cultivateur, âgé de trente cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Emile Martin Dandagnon, maire de St André de Québec, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Emile Martin Dandagnon
Maire de St André de Québec

Maire de St. André de Lubec, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Edouard Galare
Dantzig

Du sept Novembre mil huit cent soixante dix huit, à neuf heures du matin.

Acte de décès de Pierre Petit, cultivateur, âgé de soixante dix sept ans, décédé ainsi qu'il nous en a été informé par le sieur de la Roche, au lieu de la source commune de St. André de Lubec, en la commune de Lubec et l'empire catholique, fils de Jean Petit et de Marie Anand, de même.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Louis Petit, cultivateur, âgé de quarante cinq ans, nous en avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Conté suivant la loi par moi Emile Martin Dantzig, Maire de St. André de Lubec, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Petit
Dantzig

Du vingt huit Novembre mil huit cent soixante dix huit, à neuf heures du matin.

Acte de décès de Gabriel Louis Puvion, âgé de soixante dix sept ans, décédé ainsi qu'il nous en a été informé par le sieur de la Roche, au lieu de la source commune de St. André de Lubec, en l'état en Russie, né à Bédouin, fils naturel de Michel Puvion, Romantique, et de la femme non nommée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Anand.

N° 63
Du 7 g^{de}
Pierre Petit
77 ans

N° 63
Du 27 g^{de}
Gabriel Louis Puvion
1 mois

28
ceux, âgé de trent trois ans, après lequel l'infant était en Russie, et par le sieur Pierre Ferris Sabotier, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Conté suivant la loi par moi Emile Martin Dantzig, Maire de St. André de Lubec, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Novice Ferris
Dantzig

Du premier Décembre mil huit cent soixante dix huit, à dix heures du matin.

Acte de décès de Pierre Grolot, cultivateur, âgé de quatre vingt ans, décédé ainsi qu'il nous en a été informé par le sieur de la Roche, au lieu de la source commune de St. André de Lubec, en la commune de Lubec et l'empire catholique, fils de Jean Grolot et de Marie Bernier, de même.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Anand Grolot, cultivateur, âgé de quarante deux ans, nous en avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture, et par le sieur qui a été vu par nous.

Conté suivant la loi par moi Emile Martin Dantzig, Maire de St. André de Lubec, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Puvion
Dantzig

Du quatre Décembre mil huit cent soixante dix huit, à dix heures du matin.

Acte de décès de Victor Fulgence Fargouel, veuve, cultivateur, âgé de soixante onze ans, décédé ainsi qu'il nous en a été informé par le sieur de la Roche, au lieu de la source commune de St. André de Lubec, en la commune de Lubec et l'empire catholique, fils de Jean Anand.

N° 64
Du 1^{er} D^{ce}
Pierre Grolot
80 ans

N° 65
Du 4 D^{ce}
Victor Fulgence Fargouel
71 ans

à la Rochelle; marié à Louise Blanchard, fille de feu
 Mathieu Fayon et de Marie Boullanger, de même.
 La présente déclaration a été faite par le sieur Henry Dami, procureur
 apaisé à la Rochelle, en qui a été été vu le contrat de mariage, et par
 le sieur Pierre Thomas, tabellion, âgé de quarant cinq ans, habitant de cette
 commune, non armé, lequel peut attester que le témoin est légal
 comme après lecture.

Constaté devant lui par moi Louis Martin Dantagnan, maire de
 la Rochelle, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

L. Dantagnan *Henry Dami*

N:66

Du 16 D:6

Paris

Paris

Le treize Décembre mil huit cent soixante dix huit
 à Paris, a été déclaré en mariage devant moi, notaire, au lieu de Paris, en
 la commune de Paris, au lieu de Paris, en la commune de Paris, en
 la commune de Paris, fils légitime de feu Joseph Thomas, âgé de quarant
 sept ans, et de Charlotte Borden, son épouse, âgée de trent deux ans, non
 armés, lesquels se sont unis de Paris.

Le mariage a été célébré en la commune de Paris.

La présente déclaration a été faite par le sieur Pierre Thomas, tabellion
 apaisé à la Rochelle, âgé de quarant cinq ans, habitant de cette commune, non armé,
 lequel peut attester que le témoin est légal comme après lecture.

Constaté devant lui par moi Louis Martin Dantagnan, maire de
 la Rochelle, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Bordeaux *Paris*
L. Dantagnan

Du treize Décembre mil huit cent soixante dix huit
 à Paris, en la commune de Paris.

N:67

Du 16 D:6

Jean Forchaut
 71 an

Acte de décès de Jean Forchaut, propriétaire, âgé de
 soixante quatre ou soixante cinq ans, non armé, tombé malade le jour
 de sept heures du matin, au lieu de Paris, en la commune de Paris, en
 la commune de Paris, non armé, marié à Elisabeth, la femme de laquelle
 et de son vivant, fils de Jean Forchaut et de Marie Bonnet, de même.

Sur la déclaration a été faite par le sieur Pierre Borden, tabellion
 apaisé de quarant cinq ans, habitant de cette commune, non armé, lequel peut
 attester que le témoin est légal comme après lecture.

Constaté devant lui par moi Louis Martin Dantagnan, maire de
 la Rochelle, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Paris *Paris*
L. Dantagnan

Du treize Décembre mil huit cent soixante dix huit,
 à Paris, en la commune de Paris.

N:68

Du 16 D:6

Martin Bonnet
 80 an

Acte de décès de Martin Bonnet, sans profession, âgé de
 quatre vingt ans, de même, tombé malade le jour de
 quatre heures du matin, au lieu de Paris, en la commune
 de Paris, en la commune de Paris, non armé, marié à
 Marie Bonnet, de même, fils de Jean Bonnet et de
 Marie Bonnet, de même.

Sur la déclaration a été faite par le sieur Henry Borden,
 tabellion, âgé de trent deux ans, non armé, et par
 le sieur Pierre Thomas, tabellion, âgé de quarant cinq ans,
 habitant de cette commune, non armé, lequel peut attester
 que le témoin est légal comme après lecture.

Constaté devant lui par moi Louis Martin Dantagnan,
 maire de la Rochelle, faisant la fonction d'officier
 public de l'état civil.

Henry Borden *Pierre Thomas*

1169
24 1/2 D^h
Jeanne Helgen
24 an

Le vingt neuf Décembre mil huit cent soixante six
à six heures de nuit
Acte de décès de Jeanne Helgen, sans profession, âgée de
deux ans, décédée au village de L'Anse-de-la-Croix, en la commune, au canton
de l'Anse-de-la-Croix, mariée à Pierre Bourgeois, cultivateur
au village de L'Anse-de-la-Croix, fils de Pierre et de Marie
Bourgeois, demeurant au dit lieu de L'Anse-de-la-Croix.

Sur la déclaration à moi faite par le père Pierre Bourgeois, grand
champêtre, âgé de cinquante quatre ans, et par le père Pierre Bourgeois,
cultivateur, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune, mes
enfants légitimes qui le tenons en tutelle, mes enfants légitimes

Comté de la paroisse de Saint-André de la Croix, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Edouard Lacombe

1170
24 1/2 D^h
Jeanne Helgen
24 an

Le vingt neuf Décembre mil huit cent soixante six
à six heures de nuit
Acte de décès de Jeanne Helgen, sans profession, âgée de
deux ans, décédée au village de L'Anse-de-la-Croix, en la commune, au canton
de l'Anse-de-la-Croix, mariée à Pierre Bourgeois, cultivateur
au village de L'Anse-de-la-Croix, fils de Pierre et de Marie
Bourgeois, demeurant au dit lieu de L'Anse-de-la-Croix.

Sur la déclaration à moi faite par le père Pierre Bourgeois, grand
champêtre, âgé de cinquante quatre ans, et par le père Pierre Bourgeois,
cultivateur, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune, mes
enfants légitimes qui le tenons en tutelle, mes enfants légitimes

Comté de la paroisse de Saint-André de la Croix, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Edouard Lacombe

204

1171
24 1/2 D^h
Benoît Bergeron
24 an

Le vingt neuf Décembre mil huit cent soixante six
à six heures de nuit
Acte de décès de Benoît Bergeron, âgé
de six ans, décédée au village de L'Anse-de-la-Croix, en la commune, au canton
de l'Anse-de-la-Croix, mariée à Pierre Bourgeois, cultivateur
au village de L'Anse-de-la-Croix, fils de Pierre et de Marie
Bourgeois, demeurant au dit lieu de L'Anse-de-la-Croix.

Sur la déclaration à moi faite par le père Benoît Bergeron, grand
champêtre, âgé de cinquante quatre ans, et par le père Pierre Bourgeois,
cultivateur, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune, mes
enfants légitimes qui le tenons en tutelle, mes enfants légitimes

Comté de la paroisse de Saint-André de la Croix, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Edouard Lacombe

Clés et écrits le présent registre, contenant
soixante six actes de décès, à jour de ce jour, le vingt neuf
décembre mil huit cent soixante six, par nous soussigné,
Comte de la paroisse de Saint-André de la Croix, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Edouard Lacombe
Table Alphabétique
des actes de décès de Saint-André de la Croix

Etat de la paroisse
de Saint-André de la Croix
Année 1828

N ^o	Age	Noms et prénoms	Date du acte
1	6	Benoît Bergeron	30 12 1828

2	56	Annaid Cathurin	
3	4	Blaquiere Jeanne	10 th 1872
4	6	Berlaud Jean	14 th Janvier
5	14	Berhan Marguerite	5 th f
6	21	Brouchy Henry Polycarpe	20 th Février
7	30	Bourgeois Pierre Gaston	21 st Mars
8	40	Bimes Jean	29 th Avril
9	46	Barry Felicie	19 th Juillet
10	49	Beard Marie	22 nd Août
11	52	Beruchen Jeanne	7 th 9 th
12	58	Bertin Jeanne	11 th f
13	59	Bout Marie	10 th 1 st
14	71	Bergantien Henry	21 st f
15	9	Cherin Jean	29 th D ^{ch}
16	16	Cavignac Annaid	4 th Février
17	22	Combes Antoinette	23 rd f
18	28	Crabey Pierre	16 th Mars
19	34	Charviat Jeanne	19 th Avril
20	47	Charaval Guillaume	3 rd Juin
21	1	Descote Jeanne	26 th Août
22	26	Dufour Elisabeth	3 rd Février
23	27	Durieu Marie Françoise	3 rd Août
24	31	Doué Bernard	9 th f
25	37	Despau Jean	30 th f
26	44	Dédieu Jean Alfred	27 th Juin
27	51	Dubertin Pierre	10 th Août
28	57	Dubourg (marié)	11 th 9 th
29	59	Espinault Thomas Jean	11 th 1 st
30	32	Frenon Pierre	7 th f
31	54	Fortin Marguerite	1 st 9 th

32	61	Farjenc Victor Fulgence	11 th D ^{ch} 1872
33	67	Ferchaud Jean	13 th f
34	1	Gallouet Anne	14 th Janvier
35	10	Gouyon Cathurin	6 th Février
36	17	Girault Marie Louis	20 th f
37	29	Garlat Louis	5 th Juillet
38	42	Gentien Joseph	28 th f
39	64	Grelot Marie	1 st D ^{ch}
40	66	Gusard (marié)	10 th f
41	19	Hébrard Henry	11 th Mars
42	24	Marie	1 st Août
43	31	Hervé Françoise	2 nd f
44	5	Imbert Léonard	17 th Janvier
45	12	Jayer Blanche Luc	12 th Février
46	11	Lafont Marguerite	11 th f
47	23	Lecroix Pierre	27 th Mars
48	26	Letrad Marie	14 th Juin
49	28	Léti Marie Antoinette	1 st Juillet
50	2	Milhan Pierre Charles	9 th Janvier
51	17	Maccullard Anne	23 rd Février
52	43	Melle Nicolas	4 th Août
53	49	Marie Germain	19 th f
54	60	Mauillet Jeanne	1 st 9 th
55	61	Mazou Marguerite	5 th f
56	69	Milieu Jeanne	29 th D ^{ch}
57	7	Poiran Pierre	3 rd Février
58	62	Petit Pierre	7 th 9 th
59	63	Perrin Gabriel Louis	21 st f
60	13	Poubegnan Françoise	14 th Février
61	39	Roussier Jean	22 nd Août

62	57	Rollant Catherine	6 Jun
63	41	Bousin Julie Augusta	20 Juillet
64	48	Robin Ferdinand	28 Aout
65	52	Reatin Jean	57 7 ^h
66	81	Reynard Marie	16 D ^h
67	30	Seriat (mat. vi)	11 Nov
68	18	Tabutian Catherine	1 ^{re} Mars
69	3	Uigi Raymond	11 Janvier
70	20	Uazell Jean Baptiste	16 Mars
71	70	Uigi Jean	26 D ^h

Cela est arrêté la présente table contenant
 devant nous acte de décès, depuis vingt cinq jours
 mil huit cent soixante deux nous par nous soussignés
 Emile Martin Dantagnan, Maire de Dantagnan
 Dubois, remplissant la fonction d'officier public de
 l'état civil.

Dantagnan